



# CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE  
ET INFORMATION SUR LE MARCHÉ

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.  
GÉNÉRALE

CEM-CFI(XLV)/2  
22 septembre 2011

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

QUARANTE-CINQUIÈME SESSION  
14-19 novembre 2011  
La Antigua Guatemala (Guatemala)

## RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS ACHEVÉS

Le présent document met en exergue les travaux menés dans le cadre des projets PD 196/03 Rev.1 (M), PD 340/05 Rev.2 (M), PD 391/06 Rev.2 (M) et de l'avant-projet PPD 138/07 Rev.1 (M) du Comité de l'information économique et information sur le marché, ainsi que les travaux des projets PD 46/96 Rev.2 (I), PD 131/02 Rev.4 (I), PD 233/03 Rev.2 (I), PD 275/04 Rev.3 (I), PD 306/04 Rev.1 (I), PD 334/05 Rev.2 (I), PD 397/06 Rev.3 (I), PD 398/06 Rev.2 (I), PD 401/06 Rev.2 (I), PD 425/06 Rev.1 (I) et PD 431/06 Rev.1 (I) et des avant-projets PPD 5/00 Rev.1 (I), PPD 97/04 Rev.1 (I) et PPD 125/06 Rev.2 (I) du Comité de l'Industrie forestière. Les Comités pourront déclarer achevés les projets et avant-projets suivants :

### Comité de l'information économique et information sur le marché

#### 1. PD 196/03 Rev.1 (M) Actualisation et renforcement du système national d'information statistique forestière au Venezuela

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	539 002
Gouvernement du Japon :	US\$	384 265
Gouvernement du Venezuela :	US\$	154 737

Agence d'exécution : Dirección General del Recurso Forestal (DGRF) del Ministerio del Ambiente y de los Recursos Naturales (MARN)

Approuvé par le Conseil à la Trente-quatrième (Panama City, 2003) session :

Date de lancement : Septembre 2004

Durée : Prévue : 24 mois  
Réelle : 59 mois

L'objectif de ce projet était de renforcer le système national d'information forestière du Venezuela mis au point en 1992. Les activités du projet comprenaient le partage des données entre des institutions générant des informations ainsi que le développement de nouveaux modules et quatre pôles régionaux pour décentraliser la recueil, le traitement et la validation de l'information statistique.

Selon le rapport d'achèvement transmis au Secrétariat de l'OIBT, les produits suivants ont été obtenus :

- Exigences et besoins de mettre à jour et de consolider le système national d'information forestière identifiés. Le produit a été atteint, avec une amélioration du flux d'informations entre les différentes institutions dans le secteur forestier grâce à la mise en place de comités provinciaux de la statistique et de l'information forestières.

- Équipement informatique et logiciels installés, aux niveaux central et provincial. Ce produit a été atteint, avec un équipement mis en place pour quatre pôles au niveau central et cinq pôles à l'échelon provincial.
- Un personnel qualifié. Ce produit a été atteint. Les formations ont été dispensées dans les domaines de la gestion des statistiques et de l'exploitation des bases de données. Pendant les formations, les protocoles de recueil et de compilation des données ont été révisés et des directives pour leur utilisation ont été formulées et distribuées aux comités provinciaux. Au total, 66 professionnels ont été formés.
- Les informations validées au niveau du terrain pour les différents types d'opérations forestières. Ce produit a été atteint. Le processus de recueil de données a été testé et vérifié sur le terrain. La connectivité entre les pôles régionaux et le système central a également été testée.
- Site Web créé et opérationnel. Ce produit a été atteint. Sept nouveaux modules ont été intégrés dans le système national d'information forestière. Le système peut effectuer 96 différents types de rapports et recherches sur l'intranet du ministère <http://snief.desarrollo.minamb.gob.ve>

Le projet a été exécuté pour un coût nettement inférieur à l'enveloppe budgétaire que l'OIBT avait approuvé car la plate-forme technologique était déjà en place au moment de l'exécution du projet. L'Agence d'exécution a restitué des économies d'un montant de 80 000 00 dollars US au Secrétariat de l'OIBT.

L'Agence d'exécution a remis officiellement les rapports techniques, le rapport d'achèvement et l'audit financier final au Secrétariat de l'OIBT. Le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

## 2. PD 340/05 Rev.2 (M) Système national d'information statistique forestière du Venezuela

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	466 813
Sous-compte A du Fonds du Partenariat de Bali :	US\$	205 523
Gouvernement du Japon :	US\$	50 000
Gouvernement des États-Unis :	US\$	50 000
Gouvernement du Guatemala :	US\$	161 390

Agence d'exécution : Instituto Nacional de Bosques (INAB)

Approuvé par le Conseil à la Quarantième (Mérida, 2006) session :

Date de lancement : Septembre 2007

Durée :	Prévue :	24 mois
	Réelle :	38 mois

L'objectif de développement de ce projet était de contribuer au développement social et économique du pays en dispensant en temps opportun des données fiables et aisément accessibles sur les activités forestières, à partir desquelles seraient élaborées des stratégies de promotion des investissements nationaux et étrangers dans la filière.

L'objectif spécifique a été réalisé par l'instauration d'un système statistique national, qui contient des données sur la gestion forestière, les récoltes de bois, la valorisation industrielle du bois et sa commercialisation.

Selon le rapport d'achèvement soumis au Secrétariat de l'OIBT, les produits suivants ont été obtenus :

- Élaboration de méthodes de synthèse, normalisation, traitement, analyse et définition de l'information statistique forestière. Le produit a été atteint. Les critères de collecte et d'analyse des informations ont été mis en place entre les différentes entités qui produisent des informations dont l'INAB (Institut National de la Forêt du Guatemala), le CONAP (Conseil national pour les zones naturelles protégées), les douanes, le trésor et des entités privées.
- Un système d'information forestière conçu et mis en place dans tout le pays. Le produit a été atteint. Le système d'information forestière a été conçu et est opérationnel.

- Système d'information mis en place et opérationnel au niveau des points d'origine des informations. Le produit a été atteint. Seize bureaux régionaux ont été reliés au bureau central de l'INAB.
- Information statistique produite et diffusée par le système. Le produit a été atteint. Le système est déjà accessible à [www.sifgua.org.gt](http://www.sifgua.org.gt) et les informations disponibles comprennent : des statistiques sur les exportations et importations 1998-2010; des informations sur tous les permis d'exploitation forestière actuels et la production de bois, une compilation des espèces forestières Guatemala commercialisées, une compilation de produits forestiers commercialisés à l'exportation (codes SH), une compilation des espèces CITES, une compilation des entreprises forestières, et une compilation des experts forestiers techniques.
- Un personnel qualifié. Le produit a été atteint. Cinquante-huit membres du personnel de l'INAB et du CONAP ont été formés au recueil de données.

Le projet a été exécuté pour un coût inférieur à l'enveloppe budgétaire que l'OIBT avait approuvée et l'agence d'exécution a restitué un reliquat de 3 606 00 dollars américains au Secrétariat de l'OIBT.

Les acquis du projet ont pu être pérennisés suite à l'intégration du personnel du projet dans la structure organique de l'INAB. L'INAB s'est également vu défrayer du renouvellement des licences de logiciels et des coûts d'assurance. L'INAB a indiqué que le système statistique serait exploité comme outil dans la mise en œuvre de son plan institutionnel de lutte contre l'abattage illégal.

L'agence d'exécution a remis au Secrétariat de l'OIBT les rapports techniques, le rapport d'achèvement, l'audit financier final et un article pour AFT. Le comité pourra déclarer ce projet achevé.

### **3. PD 391/06 Rev.2 (M) Promotion et création d'une demande commerciale pour les bois tropicaux certifiés et les bois tropicaux de provenance légale vérifiée (Japon)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	372 142
Gouvernement du Japon :	US\$	313 892
Agences d'exécution :	US\$	58 250

Agences d'exécution : Les Amis de la Terre, Japon (FoE Japon)  
Forum de l'Environnement Mondial (FEM)

Approuvé par le Conseil à la Quarante et unième session (Yokohama, 2006)  
session :

Date de lancement : Mai 2007

Durée : Prévue : 36 mois  
Réelle : 40 mois

L'objectif de développement du projet était de promouvoir et d'impulser une demande du marché pour les bois tropicaux certifiés et vérifiés de provenance légale (bois C / VL). À cette fin, le projet comportait deux objectifs spécifiques : l'Objectif spécifique 1 visait à promouvoir l'utilisation du bois C / VL au Japon à travers la création et le fonctionnement du Centre Fairwood (centre webmatique) pour l'échange d'informations sur les bois C / VL ; et l'objectif spécifique 2 qui consistait à accompagner l'introduction d'une certification crédible et de systèmes de vérification dans les pays exportateurs de bois tropicaux.

Selon le rapport d'achèvement soumis au Secrétariat de l'OIBT, les produits suivants ont été obtenus qui ont contribué à la réalisation de l'objectif spécifique 1 :

- Etude préliminaire du degré d'intérêt que suscite l'offre de bois C / VL au Japon et des obstacles identifiables. Le produit a été réalisé avec la production d'un rapport.
- Création d'un guide imprimé sur les enjeux environnementaux et sociaux dont sont porteurs les bois tropicaux d'Indonésie et de Malaisie. Le produit a été réalisé avec la production du guide imprimé.
- Deux ateliers de présentation aux entreprises japonaises d'informations environnementales et sociales connexes aux bois tropicaux ainsi que des moyens d'éviter les risques environnementaux et sociaux. Le produit a été réalisé par l'organisation d'ateliers à Tokyo et à Osaka.

- Le *Fair Wood Centre* institué comme lieu d'échange et pôle d'expertise s'agissant des informations nécessaires pour instaurer une étroite coopération entre pays consommateurs et pays producteurs dans le commerce de bois C / VL. Ce produit a été réalisé avec le Centre Fairwood qui est devenu non pas lieu d'échange mais plateforme webmatique de regroupement et de diffusion des informations.
- Assistance aux entreprises japonaises dans l'élaboration de leurs chartes professionnelles des achats de bois C / VL. Ce produit a été réalisé avec plusieurs entreprises ayant bénéficié d'une assistance dans l'élaboration de leur charte professionnelle concernant leurs achats de bois C / VL.
- Etude destinée à produire des éléments d'information sur le bois C / VL de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), comprenant l'examen des mesures pouvant être engagées pour mettre en liaison les fournisseurs et acheteurs potentiels de bois C / VL. Le produit a été réalisé et le rapport d'étude produit a été diffusé par le *Fair Wood Center*.

Les produits suivants ont été réalisés en contribuant à la réalisation partielle de l'objectif spécifique 2 :

- Identification des obstacles à l'introduction de systèmes de certification et de vérification dans les pays producteurs de bois tropicaux. Le produit a été réalisé avec les obstacles identifiés et un rapport a été produit.
- Accompagnement de l'introduction de la certification par étapes et des systèmes de vérification connexes dans les pays producteurs de bois tropicaux. Ce produit n'a pas été atteint en raison de la complexité des tâches, de contraintes budgétaires propres au projet et des capacités limitées des agences d'exécution pour les assurer.

Le projet avait été initialement mis en œuvre pour durer 24 mois avec un budget approuvé de 302 472 00 dollars américains. La durée du projet a été prolongée pour une période additionnelle de 12 mois avec un apport budgétaire supplémentaire de l'OIBT et de la partie homologue nationale de 69 670 00 dollars américains. Il a fallu une nouvelle prolongation de 4 mois de la durée du projet, sans financement supplémentaire de l'OIBT, avant de pouvoir achever son exécution. En raison de la complexité du projet et les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre, auxquels se sont ajoutées celles causées par l'insuffisance de l'enveloppe budgétaire, l'objectif 2 et le produit 2.2 du projet n'ont été que partiellement atteints.

Les agences d'exécution ont remis au Secrétariat de l'OIBT les rapports techniques, le rapport d'achèvement, les rapports du dernier audit financier et un article pour la revue AFT. Le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

#### **4. PPD 138/07 Rev.1 (M) Vérification de la légalité des produits forestiers ligneux au Pérou**

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	79 844
TFLET (Gouvernement des Pays-Bas) :	US\$	59 844
TFLET (Gouvernement de Finlande) :	US\$	20 000

Agence d'exécution : Bosques, Sociedad y Desarrollo (BSD)

Approuvé par le Conseil à la quarante-quatrième (Yokohama, 2008) session :

Date de lancement : Juillet 2009

Durée : Prévue : 9 mois  
Réelle : 18 mois

Cet avant-projet vise à renforcer des réseaux de traçabilité volontaire de la filière et obtenir les produits forestiers concurrentiels par des pratiques socialement et écologiquement saines. À cette fin, l'avant-projet a évalué et validé les instruments qui aideraient à développer la confiance entre les producteurs en vue d'assurer la durabilité et la légalité des produits dérivés des bois tropicaux du Pérou.

Selon le rapport d'achèvement remis au Secrétariat de l'OIBT, les produits suivants ont été obtenus :

Dispositif pilote de traçabilité du bois destiné à garantir la pérennité et la légalité de sa provenance. Ce produit a été obtenu. Le projet pilote a été mis en place en instaurant la traçabilité d'une expédition de bois d'Amazonie péruvienne jusqu'à sa destination aux États-Unis. Le projet pilote a couvert toutes les étapes, depuis l'autorisation du plan de gestion, la récolte du bois, son transport, sa transformation primaire, la délivrance de son certificat CITES, son expédition et jusqu'à sa livraison au port de destination aux États-Unis. La mise en œuvre du projet pilote a également produit des résultats qui ont été documentés dans les rapports techniques couvrant une évaluation des capacités des pouvoirs publics à assurer l'exploitation d'un dispositif de traçabilité du bois (depuis les points de contrôle jusqu'à la délivrance des certificats CITES, l'infrastructure et la technologie; les propositions de politiques en faveur des dispositifs de traçabilité du bois; les options technologiques afférentes aux dispositifs de traçabilité pour les forêts tropicales, et la mise en œuvre expérimentale de systèmes de suivi du bois.

L'analyse coûts-avantages du dispositif pilote a montré que le marché n'acceptait pas de majoration de prix pour le bois d'origine légale et certifié qu'il subsistait un certain scepticisme à l'égard des dispositifs de traçabilité du bois. Néanmoins, ces dispositifs pourraient améliorer la productivité et faire gagner du temps dans l'obtention des agréments pour les plans de gestion, les procédures de vérification et la délivrance des certificats par les pouvoirs publics.

Le coût réel de mise en place d'un système de traçabilité du bois à titre pilote a dépassé le budget approuvé de l'avant-projet. La contribution homologue en particulier a été notablement augmentée afin de couvrir certains postes dont les déplacements professionnels la mise en œuvre de moyens technologiques.

Les rapports et présentations émanant de l'avant-projet peuvent être consultés sur son site Web à l'adresse [www.trazabilidadforestal.com](http://www.trazabilidadforestal.com)

- Formulation d'une proposition de projet de développement de dispositifs viables de traçabilité du bois au Pérou. Ce produit a été atteint. Une proposition de projet, élaborée en août 2010, a par la suite été soumise au Secrétariat de l'OIBT par le Gouvernement du Pérou. La proposition de projet, intitulé PD 621/11 (M) « Traçabilité des productions de bois des concessions forestières et des populations autochtones en Madre de Dios et Ucayali », ayant été évaluée a recueilli la note de classement 2 de la part du quarante-deuxième panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet.

L'agence d'exécution a remis au Secrétariat de l'OIBT les rapports techniques, le rapport d'achèvement, l'audit financier final et un article pour la revue AFT. En conséquence, le Comité peut déclarer cet avant-projet achevé.

**COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE****1. PD 46/96 Rev.2 (I) Création d'un village de travailleurs et artisans du bois (Ghana)**

## Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	716 355
Gouvernement du Japon :	US\$	436 355
Gouvernement des États-Unis :	US\$	50 000
Gouvernement du Ghana :	US\$	230 000

Implementing Agencies : *Furniture and Wood Products Association* du Ghana (FAWAG) (Association ghanéenne du meuble et des produits en bois) et *Timber Export Development Board* (Commission de développement des exportations de bois)

Date de lancement : Février 1998

Durée : Prévue : 60 mois  
Réelle : 104 mois

Le projet visait à relocaliser des petites et moyennes entreprises fabricantes de meubles et des artisans indépendants travaillant le bois dans et autour de Kumasi en vue d'améliorer leur rentabilité de production, leurs compétences et leurs capacités d'engendrer des revenus afin de devenir des fournisseurs stables d'un plus grand nombre d'éléments de mobilier de qualité et de pièces de meubles, et d'approvisionner ainsi le marché local mais aussi de mettre fin à un problème de pollution de l'environnement persistant causé par la décharge dans une rivière de la sciure produite par leurs activités. Les objectifs spécifiques de ce projet étaient de moderniser les installations de production, les systèmes d'information sur le marché et aussi d'améliorer et d'adapter le niveau de compétences des producteurs de meubles au Wood Village aux besoins de la clientèle actuelle et future et à ceux du marché.

Ce projet aménage un village consacré à la fabrication de meubles et à l'artisanat du bois en vue de réimplanter une soixantaine de petites entreprises de transformation du bois et de fabrication de meubles sises dans la ville de Kumasi (Ghana). Les entreprises ainsi transplantées sont servies par des installations communes, parmi lesquelles un séchoir, un atelier d'affûtage des scies, et des ateliers de moulurage, lamellage et finissage. Un organisme de régie a été créé pour exploiter ces installations et fournir ainsi au village, à titre onéreux, le support administratif et technique nécessaire et les services généraux. Ces services comprennent une assistance en matière de commercialisation destinée à faciliter les exportations des entreprises du meuble parties prenantes au projet. Les services des installations de transformation du bois mises en commun sont à la disposition de toutes les entreprises se réimplantant dans le village. Les conclusions de l'étude de faisabilité inscrite à la proposition de projet indiquent que la création de ce village et la mise en place des installations industrielles communes sont économiquement réalisables. Les fonds de l'OIBT ont été affectés en priorité au financement du fonctionnement initial du village ; les ouvrages de travaux publics et l'ouverture de magasins et ateliers ; l'achat d'équipements et l'apport d'une assistance technique.

Les rapports d'achèvement, rapports techniques et rapport d'audit financier du projet ont été remis au secrétariat. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

**2. PD 131/02 Rev.4 (I) Formation de professionnels forestiers pour l'amélioration de l'industrie forestière cambodgienne**

## Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	318 362
Gouvernement du Japon :	US\$	290 842
Gouvernement du Cambodge :	US\$	27 520

Agence d'exécution : Administration forestière du Cambodge

Approuvé par le Conseil à la Trente-cinquième (Yokohama, 2003)  
session :

Date de lancement : Août 2005

Durée : Prévue : 24 mois  
Réelle : 61 mois

Le projet visait à améliorer l'industrie forestière et les orientations de la filière bois par un renforcement des capacités des ressources humaines de l'administration forestière et de la filière en vue de moderniser les techniques et de relever la compétitivité sur tous les segments du marché en accord avec gestion pérenne des ressources forestières. L'objectif spécifique de ce projet était d'augmenter les taux de rendement matière dans l'obtention de produits forestiers, de la bille de bois à la fabrication du produit fini, par le biais de programmes de formation adaptés au faible niveau de degré d'instruction des intervenants de la profession.

Après que la mise en œuvre des formations sur le terrain ait été longuement retardée par la réforme nationale des plans de gestion des concessions, les activités du projet ont repris au début de l'année 2008. Un consultant international a été choisi pour aider à préparer les modules des formations. Toutes les activités du projet se sont achevées et les produits ont été atteints, qui comprennent : trois formations de formateurs organisées au FRIM. La quatrième formation a été dispensée au *Forestry and Wildlife Training Center* aux dates suivantes 20 juillet – 1er août 2009, 20 août – 1er septembre 2009, 23 octobre -- 6 novembre 2009 et 4 -- 18 janvier 2010, et cent vingt (120) intervenants de la filière forêt-bois ont reçu une formation à des techniques améliorées d'aménagement de la forêt.

Le projet a contribué à la réalisation de l'objectif de développement consistant à apporter une amélioration aux orientations de la filière forêt-bois par un renforcement des capacités de l'administration forestière et le développement des ressources humaines dans la profession. Les effets immédiats de la mise en œuvre du projet sont identifiables comme suit : 1) l'administration forestière et les intervenants concernés ont reconnu les bonnes techniques de valorisation du bois, qui peuvent être mises en œuvre dans les usines et être adoptées dans l'avenir pour accroître les taux de rendement matière dans le travail du bois et sa mise en œuvre 2) la nécessité que l'administration forestière ou d'autres prestataires, dont l'Université, organisent des formations similaires.

La politique forestière nationale favorise le développement de produits forestiers du secteur privé pour répondre aux besoins des marchés locaux. La fabrication de produits d'origine forestière est un élément fondamental dans la plupart des moyens d'existence des populations rurales et il est appelé à devenir plus important dans le cadre de réformes en cours pour étendre le système national de foresterie décentralisée. L'Administration forestière prévoit d'instaurer un cadre de conditions propices à la valorisation des produits forestiers en dispensant des formations adaptées en exploitation et transformation industrielle des ressources en bois, et en interdisant l'exportation des grumes et des bruts de sciage, afin de renforcer les incitations à ce d'édifier une filière bois industrielle nationale pour la production de produits valorisés de qualité supérieure.

Les rapports d'achèvement, rapports techniques et rapport d'audit financier du projet ont été remis au secrétariat. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

### **3. PD 233/03 Rev.2 (I) Utilisation de technologies intermédiaires pour des récoltes forestières durables (Pérou)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	745 807
Gouvernement du Japon :	US\$	552 089
Gouvernement du Pérou :	US\$	193 818

Agence d'exécution : FONDEBOSQUE (Fondo de Promoción del Desarrollo Forestal)

Approuvé par le Conseil à la Trente-cinquième (Yokohama, Japon)  
session :

Date de lancement : Novembre 2004

Durée : Prévue : 24 mois  
Réelle : 73 mois

Le projet visait à contribuer au développement technologique et environnemental au Pérou grâce à l'amélioration de la production de bois provenant de petites et moyennes entreprises concessionnaires et des communautés autochtones dans les grandes régions amazoniennes du pays.

Pour la réalisation de l'objectif spécifique, le projet a mis en place un programme de formation, diffusion, et vulgarisation en faveur de l'utilisation de technologies intermédiaires appropriées pour l'exploitation forestière (scieries volantes) dans les concessions sous la direction de petits et moyens producteurs et de communautés autochtones. Le programme comporte deux volets principaux, un pour le renforcement des capacités, un autre pour le financement.

Le volet renforcement des capacités a été axé sur la formation à la bonne utilisation des techniques et sur la gestion d'entreprise, permettant aux concessionnaires de transformer les billes en sciages sur les lieux mêmes de la concession, ce qui a produit les avantages suivants :

- Valorisation du bois sur le chantier forestier;
- Logistique facilitée et réduction des frais de transport;
- Réduction du risque de pertes par avaries des grumes dans les transports par flottaison des grumes;
- Réduction de l'impact sur la forêt;
- Augmentation des revenus et accès aux marchés.

Le volet financier a créé un fonds de garantie auprès d'une banque locale, qui a accordé une ligne de crédit aux concessionnaires pour l'acquisition des techniques. Les crédits étant remboursés d'autres crédits ont pu être accordés.

Selon le rapport d'achèvement, les produits réalisés ont été les suivants :

- Les modules de récolte installés et opérationnels dans trois régions de l'Amazonie péruvienne : 11 concessionnaires forestiers ayant acquis et exploitant des scieries volantes grâce à des crédits accordés selon les termes du fonds de garantie;
- Développement et mise en œuvre d'un programme de formation, vulgarisation, sensibilisation et promotion de techniques intermédiaires dans l'exploitation forestière : les activités relevant de cette production se sont achevées en octobre 2008 avec un total de 10 formations, des modules didactiques ont été préparés, publiés, et ont servi dans plusieurs manifestation de diffusion et sensibilisation;
- Assistance technique à la formulation et à l'exécution des plans de récolte annuels et des plans d'entreprise, au suivi-évaluation et à la validation : l'assistance technique a été dispensée aux concessionnaires qui ont utilisé le scieries volantes et sept plans d'entreprises ont été développées et restent opérationnels.

En ce qui concerne les finances du projet, les dépenses ont été imputées à la contribution budgétaire de l'OIBT, dès lors que l'agence d'exécution a réalisé qu'il n'y avait pas besoin d'installer 4 modules de récolte pour la formation. Des économies ont été réalisées d'un montant de 55 040 00 \$ américains, tandis que la contribution homologue a été augmentée pour être portée à un total de 238 298 00 dollars américains.

S'ajoutant à ces économies, l'agence d'exécution a également restitué à l'OIBT le solde du fonds de garantie d'un montant de 40 353 21 dollars américains en août 2011.

L'agence d'exécution a remis les rapports techniques, le rapport d'achèvement, et le dernier rapport d'audit. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

#### **4. PD 275/04 Rev.3 (I) Durabilité accrue de la gestion et de l'exploitation des produits forestiers non ligneux au Cambodge**

Budget et sources de financement :

Budget total : US\$ 588 412



Gouvernement du Japon (BPF-A) :	US\$	430 312
Gouvernement de Norvège :	US\$	10 000
Gouvernement du Cambodge :	US\$	130 100
CIRAD :	US\$	18 000

Agence d'exécution :	Forestry Administration (FA)	
Approuvé par le Conseil à la session :	Trente-septième (Yokohama, 2004)	
Date de lancement :	Mai 2006	
Durée :	Prévue :	36 mois
	Réelle :	52 mois

Le projet visait à améliorer des moyens de subsistance locaux en réalisant une gestion durable des ressources forestières non ligneuses, dans ses aspects sociaux, économiques et juridiques. Les objectifs spécifiques de ce projet étaient de contribuer à la réorganisation de la gestion locale des PFNL dans ses aspects sociaux et juridiques et à améliorer la gestion des PFNL et leur commerce, en améliorant la gestion de la ressource, notamment ses plantations et les opérations de sa valorisation.

Tous les résultats du projet ont été atteints, comme suit : 1) Des formations à la valorisation des PFNL ont été enseignées dans cinq villages. La démarche de ces formations consistait à forger des concepts avec 84 participants et la formation sur les transformations des PFNL réunit 34 participants. Les participants à la formation étaient des villageois et des membres du personnel de l'administration forestière, 2) des groupes d'intérêt pour les PFNL ont été créés, soit dix groupes de collecte et de plantation et huit groupes pour les valorisations industrielles des produits, 3) un plan de gestion des ressources PFNL a été élaboré pour le village de Tum Or dans la province de Kampong Tom. Le projet a produit des rapports techniques sur les PFNL commercialisables, sur l'évaluation des marchés et un troisième sur la mise en œuvre de la formation.

Plusieurs éléments du projet sont propices à un maintien des contributions du projet à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales et au renforcement de la gestion durable des PFNL dans les villages cibles, à savoir :

- Les formations complètes fournies au personnel locale et à celui de l'administration des forêts ont élargi leur compréhension de la contribution qu'apportent les initiatives de projet à l'améliorer des moyens d'existence des populations locales et au renforcement de la gestion durable des ressources PFNL;
- La création de dix groupes d'intérêts sur la cueillette et la plantation des PFNL et de huit groupes d'intérêt sur leur transformation et valorisation permettra d'améliorer l'accès au marché des produits PFNL;
- Le plan de gestion des ressources PFNL qui a été développé a été approuvé par l'Administration des Forêts. Le plan a servi de prototype qui sera reproduit et utilisé pour gérer les PFNL dans d'autres villages du pays.

Les rapports d'achèvement, rapports techniques et rapport d'audit financier du projet ont été remis au secrétariat. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

## **5. PD 306/04 Rev.1 (I) Amélioration de l'exploitation et de la valorisation du bois de plantation issu de sources pérennisées en Malaisie**

Budget et source de financement :		
Budget total :	US\$	1 446 001
Gouvernement du Japon (BPF-A) :	US\$	499 867
Gouvernement de Malaisie :	US\$	830 134
Secteur privé :	US\$	116 000

Agence d'exécution :	Institut de recherche forestière de Malaisie (FRIM) en coopération avec le Timber Research & Technical Training Centre du ministère des forêts du Sarawak et le Forest Research Centre du ministère des forêts du Sabah
Approuvé par le Conseil à la session :	Trente-septième (Yokohama, 2004)
Date de lancement :	août 2006
Durée :	Prévue : 36 mois Réelle : 60 mois

Ce projet visait à améliorer les utilisations finales et à valoriser les ressources des plantations forestières de Malaisie par une évaluation systématique de leurs propriétés physiques et mécaniques fondamentales afin de contribuer au développement durable de la filière bois. Les objectifs spécifiques de ce projet étaient de produire des données techniques sur les caractéristiques d'une sélection de bois de certaines plantations de Malaisie suivant un ensemble harmonisé de procédures mises au point et d'élaborer des techniques adaptées de valorisation du bois provenant des plantations existantes en assurant les transferts de technologies.

Toutes les activités du projet ont été effectuées en intégralité et les produits ont été atteints. Le projet a produit les publications suivantes :

- Méthodes d'essai pour les bois tropicaux obtenus en plantation;
- Propriétés de l'Acacia mangium planté en Malaisie péninsulaire;
- Propriétés de Shorea macrophylla (engkabang jantong) planté au Sarawak ;
- Caractéristiques anatomiques, qualité et propriétés mécaniques à 15 ans de Tectona grandis (teck) planté au Sabah ;
- Actes du séminaire et atelier relatif une meilleure exploitation des bois tropicaux de plantation.

Les principaux bénéficiaires de la méthode mise au point sont les personnes impliquées dans les activités d'essais tandis que les informations recueillies pourraient être appliquées par les propriétaires de plantations ou les détenteurs de permis d'exploitation, et les produits mis au point peuvent être profitables aux intervenants de la filière de valorisation en aval. Les conclusions tirées de ce projet ont été généralement bien reçu par les catégories visées. Deux propriétaires de plantations dans le Sarawak ont déjà manifesté leur intérêt à retenir les services d'essai du Centre de recherche et de formation technique sur le bois (TRTTC) selon des méthodes harmonisées ; tandis qu'en Malaisie péninsulaire, le ministère concerné a également indiqué de même, comme d'autre part les acteurs de la filière au Sabah. Ce projet a suscité un grand intérêt dans le pays à tel titre que les perspectives de pérennisation de ses acquis sont excellentes si l'on en juge

- à aux commentaires reçus des organismes gouvernementaux, des propriétaires de plantations, de la filière bois et du collaborateur japonais,
- à l'ensemble des éléments techniques souhaités qui ont été obtenus lors des essais, ce qui témoigne de ce que le manuel est bien adapté aux bois tropicaux de plantation
- à la demande soutenue de bois de plantation car ils sont de production durable ;et
- à la possibilité d'une promotion vigoureuse entre les intervenants et les pays producteurs ainsi que la publicité dans les enceintes internationales.

Les rapports d'achèvement, rapports techniques et rapport d'audit financier du projet ont été remis au secrétariat. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

**6. PD 334/05 Rev.2 (I) Mise en démonstration et en application de technologies de production et d'utilisation destinées à une valorisation durable du rotin dans les pays membres de l'ASEAN (Philippines)**

Budget et sources de financement :		
Budget total :	US\$	899 873
BPF-B :	US\$	629 873
Gouvernement des Philippines :	US\$	270 000

Agences d'exécution : Ecosystems Research and Development Bureau (ERDB)  
Department of Environment and Natural Resources (DENR)

Approuvé par le Conseil à la Trente-huitième (Brazzaville, 2005)  
session :

Date de lancement : avril 2006

Durée : Prévue : 48 mois  
Réelle : 60 mois

Ce projet fut conçu pour promouvoir le développement du secteur du rotin en ASEAN par la mise en démonstration et l'application de techniques de gestion et d'exploitation. Les deux objectifs spécifiques du projet étaient les suivants : application des techniques de production et d'exploitation dans la mise en place et la conduite de parcelles de démonstration du rotin au niveau des villages; et la mise au point de technologies utiles dans la production, l'exploitation et les aspects socioéconomiques du rotin ainsi que leur diffusion par les soins du Centre ASEAN du rotin (ASEAN Rattan Centre).

Selon le rapport d'achèvement, les produits réalisés ont été les suivants :

- Formations en production et technologie d'exploitation du rotin :
  - Un total de 20 formations menées sur la production de rotin et les techniques de son utilisation dans les pays membres de l'ASEAN (Cambodge, Indonésie, Laos, Myanmar, Philippines, Thaïlande et Vietnam).
  - Cinq modules de formation ont été préparés et distribués dans le cadre des différents ateliers.  
Les modules sont également disponibles sur le site Web du projet [www.aseanrattan.com](http://www.aseanrattan.com) et sur celui de l'OIBT [http://www.itto.int/project\\_reports/](http://www.itto.int/project_reports/) :
    - Pépinières et plantation du rotin,
    - Aménagement et conduit de plantations de rotin,
    - Méthodes de lutte contre les insectes et champignons du rotin,
    - Four de séchage du rotin, et
    - Blanchiment et finition du rotin.
- Recherche sur les technologies : un total de 8 études terminées. Thèmes des études : application d'agents conservateurs; règles de classement du rotin; plantations de rotin communautaires; propriétés physico-chimiques spécifiques des différentes espèces de rotin; performances de croissance des différentes espèces de rotin;
- Des parcelles de démonstration pilote mis en place : un total de 222 hectares parcelles de plantations de rotin aménagées et entretenues (au lieu des 200 ha initialement inscrits au projet) ;
- Réseautage : sept numéros de la Rattan Newsletter ont paru; les bulletins sont également disponibles sur le site Web du projet [www.aseanrattan.com](http://www.aseanrattan.com). Une conférence régionale sur les techniques de production et d'exploitation du rotin (activité supplémentaire) a eu lieu aux Philippines du 29 août au 1er septembre 2010. Cette conférence a vu le lancement de deux ouvrages publiés également disponibles sur le site du projet et au site web de l'OIBT :
  - "A Field Guide to Philippine Rattans", et
  - "The ASEAN Rattans".
- L'ASEAN Rattan Centre a été créée et installé : le Centre a son site web [www.aseanrattan.com](http://www.aseanrattan.com) et une base de données sur les rotins régulièrement actualisée.

Le total des dépenses du projet est resté dans les limites de son enveloppe budgétaire et l'Agence d'exécution a restitué les fonds non dépensés à l'OIBT pour un montant de 13 385 00 dollars américains en février 2011.

L'agence d'exécution a soumis tous les rapports techniques mentionnés, le rapport d'achèvement, le dernier audit financier, et un article pour AFT. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

**7. PD 397/06 Rev.3 (I) Développement durable des entreprises de la filière bois dans le sud du Kalimantan (Indonésie)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	183 696
Gouvernement du Japon :	US\$	155 196
Gouvernement d'Indonésie :	US\$	28 500

Agence d'exécution : Services forestiers de la province de Kalimantan Sud

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante et unième (Yokohama, 2006)

Date de lancement : Mai 2008

Durée :	Prévue :	18 mois
	Réelle :	27 mois

Ce projet visait à contribuer au développement durable de la filière bois en Indonésie. Son objectif spécifique était d'élaborer un plan directeur global pour les industries du bois dans la province du Sud Kalimantan.

Ce petit projet devait élaborer un plan directeur au niveau provincial devant guider l'orientation de la filière bois dans le contexte particulier de la décentralisation. La province du Kalimantan Sud possède la plus grande filière bois au Kalimantan. Cependant, cette filière souffre de surcapacité provoquée par l'octroi incontrôlé de permis d'exploitation dans le passé, ce qui a entraîné des pénuries de matière première. Le projet visait également à mettre en place un mécanisme et des stratégies d'exécution du plan directeur élaboré.

Un plan directeur du développement durable des industries du bois dans la province du Kalimantan du Sud a été formulé et adopté par le gouvernement provincial à travers le décret de son gouverneur. Le plan directeur contient la cartographie des entreprises de la filière forêt-bois situés dans le Kalimantan Sud, la vision, la mission, les objectifs, stratégies et programmes de mise en œuvre du développement de la filière bois dans la province.

Le plan directeur profitera aux professionnels de la filière dans le Sud Kalimantan dans les termes suivants :

- Pour les gouvernements, il s'agit d'arrêter une politique de développement durable des sources de bois afin d'assurer pleinement l'approvisionnement en grumes de la filière bois. De plus, le gouvernement sera en mesure de déterminer avec précision le recouvrement fiscal direct et indirect dont l'industrie du bois doit faire l'objet;
- Pour la filière forêt-bois, il s'agit de déterminer le type d'industrie du bois à forte compétitivité. Par ailleurs, le secteur sera en mesure de prendre une décision pour l'amélioration de ses actifs, tant par la modification des machines et dans la relocalisation des scieries vers une plus grande rentabilité des opérations et une plus forte croissance, mais aussi d'améliorer son segment de marché;
- Pour les populations, il s'agit de participer au secteur des petites entreprises et coopératives en tenant ainsi son rôle dans l'économie locale et nationale. Les activités commerciales connexes qui peuvent être entreprises par les populations agricoles comprennent la mise en valeur des domaines communautaires d'exploitation du bois (*Community Timber Estate*, HTR) le développement de la foresterie villageoise (HK), le Programme de réhabilitation des massifs forestiers et la création d'une petite industrie et de coopératives au niveau des villages et des cantons ;
- Pour l'entrepreneur, la possibilité de développer d'autres secteurs commerciaux en raison des effets démultiplicateurs du développement de la filière forêt-bois, par conséquent, peut-être

élargir les perspectives de ses affaires et améliorer ainsi le revenu des collectivités, l'économie locale et nationale dans le sens d'une lutte contre la pauvreté et le chômage.

Les rapports d'achèvement, rapports techniques et rapport d'audit financier du projet ont été remis au secrétariat. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

**8. PD 398/06 Rev.2 (I) Promotion de l'exploitation des ressources ligneuses des plantations en vulgarisant des techniques rationnelles de protection de l'environnement (Chine)**

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	413 560
Gouvernement du Japon (BPF-A) :	US\$	291 060
Gouvernement de la Chine :	US\$	122 500

Agence d'exécution : GDFRI -- Institut de recherche forestière du Guangdong

Approuvé par le Conseil à la Quarante et unième (Yokohama, 2006) session :

Date de lancement : novembre 2007

Durée : Prévue : 36 mois  
Réelle : 42 mois

Ce projet visait à promouvoir l'exploitation des bois de plantation par le plus ample développement et la vulgarisation de techniques écologiques de conservation du bois afin de contribuer au développement durable des forêts de plantation en Chine méridionale. Les objectifs spécifiques de ce projet étaient de mettre au point des techniques écologiquement rationnelles de conservation du bois et d'instaurer des dispositifs de surveillance des produits ligneux traités en vue d'assurer une exploitation rentable des du bois de plantation et de poursuivre et d'élargir les actuels programmes pilote qui ont débuté avec PD 52/99 Rev.2 (I), et d'établir une usine modèle de traitement du bois.

Tous les produits escomptés ont été atteints comme suit :

- Un laboratoire biologique, un laboratoire d'analyse chimique et 2 enclos d'exposition aux intempéries ont été mis en place et un dispositif de suivi des bois traités est en exploitation ;
- Des technologies améliorées, comprenant des conservateurs écologiques récemment mis au point sont disponibles et utilisées dans la filière bois, en particulier dans la province du Guangdong,
- Un système de classement du bambou a été mis en place et certaines techniques de traitement par des conservateurs ont été mise en place;
- Une unité pilote de traitement du bois a été mise en place ;
- Une « région de démonstration du bois traité utilisé en agriculture » (TUAD) a été créée.

Les rapports techniques qui ont été produits sont les suivants :

- Une méthode rapide pour la composante cuivre active dans les conservateurs du bois au cuivre alcalin quaternaire (CAQ);
- Étude sur les méthodes d'essai rapide des conservateurs du bois;
- Test sur l'efficacité des concentrés de conserveurs du bois au borate;
- Étude sur les propriétés de retardateur de feu du bois traité avec le produit ignifuge SLB;
- Performance ignifuge du conservateur du bois SBB contenant du bore;
- Propriété d'étanchéité du bois en placage stratifié (LVL) fabriqué à partir de placages de peuplier passés à l'hydrofuge;

- Étude des performances du bambou traité avec des antifongiques respectueux de l'environnement des agents ;
- Essais d'exposition en laboratoire sur des espèces de bambou;
- Durabilité naturelle et traitabilité aux conservateurs de 11 espèces de bambou ;
- Classement des performances de 18 espèces communes de bambou.

Les gages de pérennité des acquis du projet apparaissent comme suit :

- L'équipe du projet a eu un rôle important dans la promotion du développement de l'industrie des conservateurs du bois dans la région et ce rôle doit se maintenir. L'Académie forestière du Guangdong (GFA) a fait figurer l'application des techniques de conservation comme thème prioritaire dans son programme de vulgarisation;
- Par l'entremise de l'Assemblée populaire provinciale, le gouvernement provincial a accepté les suggestions du projet, à savoir : élargir l'utilisation du bois traités dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et renforcer les investissements dans la recherche sur la protection du bois,
- Demandes croissantes du secteur de l'industrie au GDFRI du GFA portant sur des prestations de traitement du bois.

Les rapports d'achèvement, rapports techniques et rapport d'audit financier du projet ont été remis au secrétariat. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

**9. PD 401/06 Rev.2 (I) Valorisation et séchage de bois marchand en étuve par des petites communautés de scieurs au Guyana**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	460 299
Gouvernement des États-Unis :	US\$	347 004
Gouvernement du Guyana :	US\$	113 295

Agence d'exécution : GFC -- Commission forestière du Guyana

Approuvé par le Conseil à la Quarante et unième (Yokohama, 2006) session :

Date de lancement : Décembre 2008

Durée : Prévue : 12 mois  
Réelle : 28 mois

Le projet visait à effectuer des essais commerciaux de séchage du bois dans trois régions dans des petites scieries de village comme démonstration de la valorisation et des normes de qualité attendues par les marchés internationaux.

Selon le rapport d'achèvement, les produits obtenus ont été les suivants :

- Les spécifications techniques pour les séchoirs définies : produit réalisé et rapport technique remis à l'OIBT en février 2009
- Séchoirs adaptés aux besoins des petites scieries communautaires : produit réalisé. Trois fours ont été commandés et installés dans les localités de Essequibo, Demerara et Berbice de juillet à novembre 2010.
- Formation séchage au four disponible pour les exploitants de petites scieries villageoises : produit réalisé. Les guides pratiques de formation ont été élaborés et distribués à 100 bénéficiaires de la filière. La formation pratique a été réalisée sur chaque site, la formation de plus de 30 exploitants et membres des associations locales qui ont été les principaux bénéficiaires des fours. Les modules de formation comportaient les thèmes suivants :
  - Introduction au séchage du bois,

- propriétés de séchage du bois,
- préparation du bois au séchage,
- Structure biologique et microscopique du bois,
- Programmes de séchage et questions connexes,
- Relation entre l'eau et de fibres du bois,
- Mouvement et l'écoulement de l'eau dans le bois,
- Temps de séchage,
- Défauts dus au séchage et minimisation des déformation du bois pendant le séchage,
- Consommation d'énergie pendant le séchage,
- Les bois thermo-modifiés,
- Différentes technologies des fours de séchage,
- Mesures de protection et de précaution,
- Entretien et réparation des fours.

La pérennité des activités du projet après le soutien de l'OIBT a été acquise grâce à la création de trois associations de séchage au four devant gérer et exploiter les fours. Le GFC est membre de la structure de gouvernance de chaque association, et la coopération du Conseil du Développement et du Marketing des produits forestiers (FPDMC) a été acquise pour assurer un accompagnement technique et un encadrement marketing.

Le total des dépenses se situe dans le budget de la contribution OIBT, cependant la contribution homologuée a été légèrement augmentée en étant portée à US\$ 115 573,00 au lieu des US\$ 113 295,00 inscrit au budget reproduit dans le document de projet.

L'agence d'exécution a remis les rapports techniques, le rapport d'achèvement, le dernier audit financier et un article pour AFT. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

**10. PD 425/06 Rev.1 (I)                      Techniques de production et d'exploitation au service de la mise en valeur du bois d'aigle ou bois d'aloès (gaharu) en Indonésie**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	619 225
Gouvernement du Japon :	US\$	499 875
Gouvernement d'Indonésie :	US\$	119 250

Agence d'exécution :                      FORDA - Forestry Research and Development Agency

Approuvé par le Conseil à la session :                      Quarante et unième (Yokohama, 2006)

Date de lancement :                      avril 2008

Durée :                      Prévue :                      36 mois  
    Réelle :                      40 mois

Le projet visait à promouvoir et à accompagner la production de « bois d'aigle » dans le domaine forestier de production comme sur les terres de propriété privée afin soutenir la filière de ce bois et par là même participer à la gestion durable des forêts et au mieux-être des populations forestières. Les objectifs spécifiques du projet étaient d'introduire des techniques d'inoculation en vue d'augmenter la production de bois d'aigle croissante et de diffuser ces techniques aux populations riveraines des forêts.

Tous les produits attendus du projet ont été atteints, comme suit :

- Détermination de la sensibilité des essences arborées (7 espèces d'*Aquilaria* et *Gyrinops vergeestii* ont été identifiées);
- Pathogène sélectionné pour inoculation (sélectionnés parmi les provinces de Gorontalo, Jambi, Papua et West Nusa Tenggara);

- Meilleures techniques d'inoculation (milieu liquide et un milieu solide);
- Deux parcelles d'essai et de démonstration créées avec *Aquilaria* sp (24 hectares dans l'ouest de Java et de 48 hectares dans le sud Kalimantan, et près de 2000 arbres Eaglewood inoculés) ;
- Formation des communautés forestières aux techniques d'inoculation (plus de 1000 personnes ont été formées), et
- Ateliers organisés (deux ateliers et un séminaire supplémentaires ont été effectués).

Le projet a mis au point une technique d'induction de l'Eaglewood (« bois d'aigle ») dans plusieurs provinces et quelque 2000 individus ont fait l'objet d'une induction. Des formations aux techniques d'induction ont été dispensées en 20 endroits dans toute l'Indonésie. Au total, le projet a formé près de 1000 villageois.

Le projet a produit six rapports techniques sur ses produits et publié trois ouvrages :

- *Fragrant Wood Gaharu* (Eaglewood);
- Mise au point de techniques de production du *gaharu* ; et
- Techniques de bioinduction au service du développement durable et de la préservation du Gaharu (Actes de l'atelier *gaharu*).

L'agence d'exécution mis au point et appliqué des stratégies de sortie du projet devant garantir la pérennisation des acquis du projet. L'agence d'exécution a mis en place une coopération avec des groupes d'agriculteurs devant assurer un soutien continu aux parcelles pilotes qui ont été créées, et elle a poursuivi ses recherches en vue d'obtenir un meilleur résultat sur les produits dérivés de l'huile de « bois d'aigle ».

Les rapports d'achèvement, rapports techniques et rapport d'audit financier du projet ont été remis au secrétariat. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

**11. PD 431/06 Rev.1 (I) Transformation et exploitation des arbres sur terrains agricoles et des rebuts de coupe en collaboration avec les populations riveraines (Ghana)**

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	523 689
Gouvernement du Japon (BPF-A) :	US\$	158 752
Gouvernement de la Suisse :	US\$	300 000
Gouvernement du Ghana :	US\$	64 837

Agence d'exécution : FORIG - Institut de recherche forestière du Ghana

Approuvé par le Conseil à la Quarante et unième (Yokohama, 2006) session :

Date de lancement : mars 2007

Durée : Prévue : 36 mois  
Réelle : 53 mois

Le projet visait à accroître les avantages que les communautés locales tirent des ressources forestières et d'améliorer ainsi leur contribution à la gestion durable des forêts. L'objectif spécifique du projet était de promouvoir la transformation des rebuts de coupe et des arbres sur les terres agricoles et ainsi fournir des produits dérivés du bois en plus grande quantité, créer des emplois et engendrer des revenus pour les communautés locales et certains agriculteurs individuels. Le projet a mis du bois débité à disposition des populations établies en lisière des forêts du Ghana en leur permettant de bénéficier du bois se trouvant sur les terres agricoles et des rebuts de coupes forestières. Cela offrira entre autres avantages celui de détourner ces groupes de toute collaboration ou coopération avec le bûcheronnage clandestin à la tronçonneuse qui conduit à la dégradation des forêts du Ghana.

L'objectif spécifique a été atteint en intégralité. Le projet a pu atteindre son objectif en favorisant la valorisation de différentes espèces, ce qui a augmenté les rendements de bois débité pour les différentes



espèces de 46-50% grâce aux tronçonneuses améliorées (Logosol) par rapport aux résultats atteints par l'usage de tronçonneuse à main levée. Le projet a également permis : 1) à la communauté Dominase de transformer 5285 pièces de bois de différentes essences dont certaines ont été vendues et ont donné un produit financier de 11 028 cedis équivalent à 7352 \$ ; 2) à la communauté Nsabrekwa de transformer 4486 pièces de bois de différentes essences dont certaines ont été vendues et donné un produit financier de 14 202 cedis équivalent à 9468 \$; 3) à la communauté Ankase de transformer 4072 pièces de bois de différentes essences dont certaines ont été vendues et ont donné un produit financier de 6115 cedis équivalent à 4077 \$. Certains des sciages ont également été utilisés dans différentes activités domestiques. Le projet a également formé et employé 25 ouvriers et a également dispensé des formations à 22 bureaux de marché qui commercialisaient le bois.

Le projet a remis au Forest and Wildlife Policy Review Committee une proposition sur la récolte et la transformation du bois des arbres sur terres agricoles et forestières et celle des rebuts de coupes par les agriculteurs, cette proposition devant être intégrée à la nouvelle politique qui doit être instaurée l'année prochaine et qui doit permettre aux agriculteurs de profiter des arbres présents sur leurs terres, ce qui devrait être approuvé pour inclusion dans la nouvelle politique concernant la forêt et la faune appelée à remplacer la politique actuelle (sic).

Le projet a produit quatre rapports techniques, à savoir :

- Extraction et transformation des arbres sur terres agricoles et valorisation des rebuts de coupes forestières;
- Identification des lacunes dans les cadres politiques et réglementaires en matière de gouvernance de la transformation des arbres sur les terres agricoles et de celle des rebuts de coupes forestières;
- Analyse de l'impact de l'utilisation de Logosols (tronçonneuse améliorée) sur les terres agricoles et des moyens de subsistance en milieu rural;
- Un manuel de transformation des arbres sur terres agricoles et de valorisation des rebuts de coupe à l'aide de Logosol à l'intention des populations riveraines.

Les rapports d'achèvement, rapports techniques et rapport d'audit financier du projet ont été remis au secrétariat. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

## **12. PPD 5/00 Rev.1 (I) Aménagement durable des produits non ligneux (PFNL) dans l'Etat indien du Maharashtra (Inde)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	82 672
Gouvernement du Japon :	US\$	64 522
Gouvernement de l'Inde :	US\$	18 150

Agence d'exécution : Maharashtra State Forest Department (Département des forêts de l'État du Maharashtra)

Approuvé par le Conseil à la session : Vingt-huitième (Lima, 2000)

Date de lancement : Octobre 2002

Durée : Prévue : 12 mois  
Réelle : 95 mois

Cet avant-projet a été conçu pour dresser un état des lieux des ressources de base des produits forestiers non ligneux (PFNL) et de leurs plantation, gestion, transformation et exploitation dans les quatre zones sélectionnées (Alibag, Sawantwadi, East Melghat et Wadsa) de l'État indien du Maharashtra où sont présents divers PFNL. Une prospection de la ressource a été effectuée par l'Indian Institute for Forest Management (IIFM) de Bhopal dans les zones retenues. L'IIFM a fait le point sur les différents rapports et s'est rapproché des établissements et organismes intervenant dans l'évaluation des ressources représentées par les PFNL. Une veille du marché a été effectuée à partir des rapports sur la filière publiés par les organismes

concernés et par une mise en liaison avec des maisons de commerce, des revendeurs et d'autres acteurs de la filière.

L'avant-projet a achevé ses activités et a élaboré une proposition de projet intitulée 'Aménagement durable des produits non ligneux (PFNL) dans l'Etat indien du Maharashtra (Inde)'. Celle-ci a été soumise au 36ème Panel d'experts de l'OIBT et a reçu une catégorie 2.

Le rapport d'achèvement, les rapports techniques et le rapport d'audit financier de cet avant-projet ont été remis au Secrétariat. En conséquence, le Comité peut déclarer ce projet achevé.

**13. PPD 97/04 Rev.1 (I) Amélioration des stratégies et évaluation des formations nécessaires à la réalisation de la gestion forestière durable au Suriname (Suriname)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	117 142
Gouvernement du Japon :	US\$	94 832
Gouvernement du Suriname :	US\$	22 310

Agence d'exécution : Fondation pour la gestion forestière et le contrôle de la production (SBB)

Approuvé par le Conseil à la Trente-sixième (Interlaken, 2004) session :

Date de lancement : Mai 2006

Durée :	Prévue :	04 mois
	Réelle :	53 mois

Cet avant-projet a tiré parti des résultats de la Mission technique de l'OIBT au Suriname qui a été menée en application des termes de la Décision 2(XXIX) du CIBT. A ce titre, l'avant-projet visait à : i) préciser la stratégie nationale visant à réaliser la GDF et à promouvoir un secteur forestier durable ; ii) mener une évaluation approfondie des besoins en matière de formations ; iii) concevoir un programme de formation et fournir les détails de sa mise en oeuvre ; et iv) aider à la formulation d'une proposition de projet destinée à renforcer les capacités institutionnelles nationales dans le domaine de la gestion durable des forêts.

Selon le rapport d'achèvement, les produits ont été réalisés comme suit :

- Stratégies d'instauration de la gestion durable des forêts et de promotion d'un secteur forestier pérenne. Produit atteint : Un "Plan d'action stratégique pour le secteur forestier" a été élaboré et soumis à l'OIBT en décembre 2010;
- Evaluation minutieuse des besoins en matière de formation et conception d'un programme de formations. Produit réalisé : L'avant-projet a produit l'ouvrage imprimé « Évaluation des besoins en matière de développement des capacités dans le secteur forestier du Suriname », qui a été remis à l'OIBT en décembre 2010. Les besoins en capacité couvrent à la fois l'administration forestière et le secteur privé, sur la base de la stratégie définie et des exigences organiques de la réalisation de la GDF ; et
- La proposition d'un projet devant mettre en oeuvre un programme de formation sur la base des besoins identifiés. Produit atteint : La proposition de projet a été reçue sous le titre de « Renforcer la capacité des secteurs forestiers publics et privés du Suriname en vue de réaliser la gestion durable des forêts », au moment de sa soumission cette proposition ne pouvait être prise en compte par l'OIBT au regard de la Décision 7(XXXIII), et à la date du présent rapport, elle pourrait être soumise dans le prochain cycle des projets.

Le total des dépenses est inférieur au montant du budget et l'Agence d'exécution a restitué les reliquats budgétaires à l'OIBT d'un montant de \$ 7 143,00 dollars US en mai 2010.

L'agence d'exécution a remis des rapports techniques, le rapport d'achèvement, et le dernier audit financier. En conséquence, le Comité peut déclarer cet avant-projet achevé.

**14. PPD 125/06 Rev.2 (I) Programme national de formation destiné à promouvoir l'adoption de l'exploitation à faible impact (EFI) en Papouasie-Nouvelle-Guinée**

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	73 235
Gouvernement du Japon (BPF-A) :	US\$	43 806
Gouvernement d'Australie :	US\$	15 000
Gouvernement de PNG :	US\$	14 429

Agence d'exécution : Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Approuvé par le Conseil à la Quarante et unième (Yokohama, 2006) session :

Date de lancement : Mai 2008

Durée : Prévue : 06 mois  
Réelle : 29 mois

Cet avant-projet visait à recueillir toutes les informations nécessaires pour définir la structure, la forme et le contenu d'un projet national consistant en un programme de formation et de démonstration en faveur de l'adoption de l'exploitation forestière à faible impact (EFI) en PNG.

Selon le rapport d'achèvement, les produits ont été réalisés comme suit :

- Diagnostic des pratiques actuelles de récolte forestière à grande, moyenne et petite échelle. Produit obtenu, des visites de terrain ont été réalisées en août 2008, et plus tard validées par un atelier, et
- Une proposition de projet intitulée "Programme national de formation pour promouvoir l'adoption de l'exploitation à faible impact (EFI) en PNG" a été présentée au 38e Groupe d'experts chargé de l'évaluation technique des projets et d'avant-projets qui s'est tenu en août 2009, et a été classée en catégorie 2, cette proposition constituant le produit de l'exécution de cet avant-projet. La version révisée a été évaluée par le 39e Panel d'experts en février 2010 pour recevoir à nouveau la catégorie 2, aucune version révisée de la proposition n'avait été soumise par la PNG au moment de la préparation du présent rapport.

Le total des dépenses est inférieur au montant du projet et l'Agence d'exécution a restitué le reliquat budgétaire à l'OIBT pour un montant de \$ 12 327,00 dollars US en août 2011.

L'agence d'exécution a remis le rapport d'achèvement et le dernier audit financier. En conséquence, le Comité peut déclarer cet avant-projet achevé.

\* \* \*